



Recours sur une déchéance du terme

Par **Dragan**, le **17/09/2014** à **15:15**

Bonjour,rrnrj'ai contracté un prêt immobilier en 2010 pour un rachat de soulte suite à un divorce.rnrnEn 2012, ma situation personnelle et professionnelle s'est détériorée, je n'ai plus honoré mes mensualités durant un an et demi.rnrnJ'ai repris le paiement régulier des mensualités en février de cette année et à cette même période j'ai passé un accord avec la banque pour régulariser le retard qui s'élevait à 27000€ en deux mensualités de 13500€ chacune. J'ai versé immédiatement la première mensualité et je m'étais engagé à verser l'autre moitié en avril.rnrnLa vente d'un terrain ayant été reportée en novembre, je n'ai pas pu honorer mon engagement.rnrnLa banque m'a informé de la déchéance du terme et a entamé une procédure de saisie immobilière.rnrnUn huissier est déjà venu pour un état des lieux.rnrnJe suis en mesure de régulariser mon retard en novembre, mais la banque refuse cet arrangement et me demande de vendre. Suis-je vraiment à la merci de son bon vouloir?rrnrJe suis désespéré, comment faire pour ne pas me retrouver à la rue avec mes trois enfants dont un nouveau né car je me refuse à vendre? Les enfants ont grandi dans cette maison. Tous ces efforts pour rien.rnrnBien entendu, depuis février, j'honore mes échéances tous les mois.rnrnMerci par avance.